



Plan Climat Energie Territorial

du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

2013-2017



Rhône-Alpes Région



Sommaire

INTRODUCTION	3
1. ETAT DES LIEUX TERRITORIAL.....	5
1.1. Le territoire des Monts d'Ardèche	5
1.2. Bilan des émissions de gaz à effet de serre.....	5
1.2.1. Un parc résidentiel émetteur	6
1.2.2. Des déplacements importants et vitaux	7
1.2.3. L'agriculture, un secteur émetteur à relativiser.....	10
1.3. Tendances climatiques et impacts sur le territoire : vers une nécessaire adaptation.....	11
2. METHODE DE DEFINITION DU PCET	13
2.1. Concertation citoyenne	13
2.1.1. Festival documentaire et ciné-Débats « Y'a plus d'saisons ?! ».....	13
2.1.2. Rencontre des comités participatifs.....	14
2.2. Concertation technique auprès des partenaires du Parc.....	15
2.3. Validation politique	16
3. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PCET	17
4. PROGRAMME D'ACTIONS	18
4.1 Diminution des dépenses énergétiques.....	20
4.2. Développement des énergies renouvelables	23
4.3 : Adaptation du territoire au changement climatique	25
4.4. Sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux.....	26
GLOSSAIRE	28
INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES ;	28
ANNEXES.....	29

Introduction

Le **réchauffement climatique** est un phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère, mesuré à l'échelle mondiale et sur plusieurs décennies, qui traduit une augmentation de la quantité de chaleur de la surface terrestre. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) élabore un consensus scientifique sur cette question, et affirme ainsi que le réchauffement climatique depuis 1950 est très probablement d'origine anthropique.

Les projections des modèles climatiques présentées dans le dernier rapport du GIEC indiquent que la température de surface du globe est susceptible d'augmenter de 1,1 à 6,4 °C supplémentaires au cours du XXI^e siècle¹. La plupart des études portent sur la période allant jusqu'à l'année 2100. Cependant, le réchauffement devrait se poursuivre au-delà de cette date, même si les émissions venaient à s'arrêter, en raison de la grande capacité calorifique des océans et de la durée de vie du dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

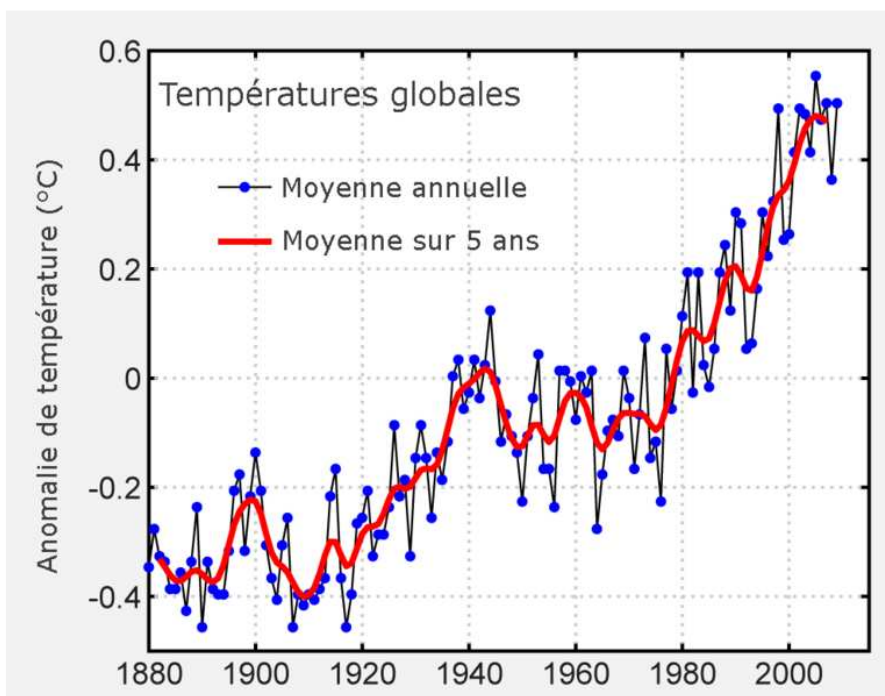


Figure 1 "Evolution des températures globales depuis 1880"

Source : Wikipedia²

L'augmentation des températures en France au cours du XX^e siècle est de l'ordre de 1°C. Le réchauffement est légèrement plus marqué sur le sud que sur le nord du pays. La température a davantage augmenté en fin de nuit (température minimale) que le jour (température maximale)³. Les derniers travaux du GIEC montrent qu'une division par deux

¹ Les différences entre les projections proviennent de l'utilisation de modèles ayant des sensibilités différentes pour les concentrations de gaz à effet de serre et utilisant différentes estimations pour les émissions futures.

² http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Instrumental_Temperature_Record.png

³ Source : Météofrance

(http://climat.meteofrance.com/chgt_climat2/chgt_climatique/constat/climat_rechauffe_france?page_id=13586)

des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050, permettrait de stabiliser leur concentration dans l'atmosphère et de limiter le réchauffement global entre 1,2 et 1,5°C.

Pour répondre à cet enjeu, la France a inscrit l'objectif de division par quatre de ses émissions de GES pour 2050 dans la loi d'orientation sur l'énergie votée en août 2005. L'objectif intermédiaire d'une réduction de 20% pour 2020 a été actée à l'issue du Grenelle de l'Environnement en 2007. Il répond à l'objectif européen de lutte contre le changement climatique défini dans le Paquet Climat⁴.

Soucieux de prendre en compte ces nouveaux enjeux, impactant ou pouvant impacter à terme le territoire, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a souhaité intégrer, dans sa nouvelle charte, une politique Energie-Climat ambitieuse.

Afin de structurer cette réflexion, le Parc s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) via un Contrat d'Objectif Energie-Climat (COEC). Ce contrat est une opportunité pour le Parc, tout d'abord parce que son échelle est particulièrement pertinente pour les questions énergétiques et climatiques. Ensuite, parce que pour le Parc, l'animation territoriale est la clef d'entrée permettant de susciter la diffusion d'une culture commune autour du changement climatique et de coordonner les différentes actions qui peuvent être mises en œuvre par l'ensemble des acteurs territoriaux dont les communautés de communes et les communes. Le Parc permet ainsi de construire et de structurer autour de son Plan Climat, une stratégie territoriale cohérente et partagée autour des thèmes du changement climatique.

A travers sa dimension éminemment participative et territoriale, le PCET des Monts d'Ardèche est donc un outil indispensable pour la mise en œuvre d'une politique Energie Climat territoriale cohérente et partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire.

A savoir :

Les PCET mis en place par les collectivités territoriales obligées* ont une valeur réglementaire, notamment au regard des documents de planification, puisque ces derniers doivent être compatibles avec les Plans Climat et les prendre en compte.

Pour les Parcs naturels régionaux, les PCET engagés sont dits volontaires et n'ont donc pas de valeur réglementaire.

*Collectivités de plus de 50 000 habitants excluant les Parcs naturels régionaux d'après le Décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011

⁴ Le paquet climat est un plan d'action adopté le 23 janvier 2008 par la Commission européenne. Ce « paquet législatif » a ensuite fait l'objet d'un accord politique entre les 27 chefs d'État et de gouvernement lors du Conseil européen de Bruxelles des 11 et 12 décembre 2008. Il a ensuite été officiellement adopté par le Parlement européen et le Conseil des Ministres en décembre 2008. (Source : Wikipedia http://fr.wikipedia.org/wiki/Paquet_climat-%C3%A9nergie#cite_note-0)

1. Etat des lieux territorial

1.1. Le territoire des Monts d'Ardèche

Situé à l'extrême Sud-Ouest de la Région Rhône-Alpes, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche couvre 180 000 hectares environ sur la bordure orientale du Massif central. Le central. Le Parc des Monts d'Ardèche est avant tout un territoire de pentes dont l'altitude varie de 170 mètres à 1753 mètres au Mont Mézenc. Il rassemble 132 communes et 6 villes-portes et compte 62 000 habitants. Son relief contrasté et sa localisation géographique en font un territoire très varié. Aussi, les caractéristiques paysagères et culturelles des Monts d'Ardèche sont diverses. Elles portent en elles, intrinsèquement, des patrimoines naturels remarquables : un réseau hydrographique très dense, une très grande diversité géologique et une biodiversité hors du commun.

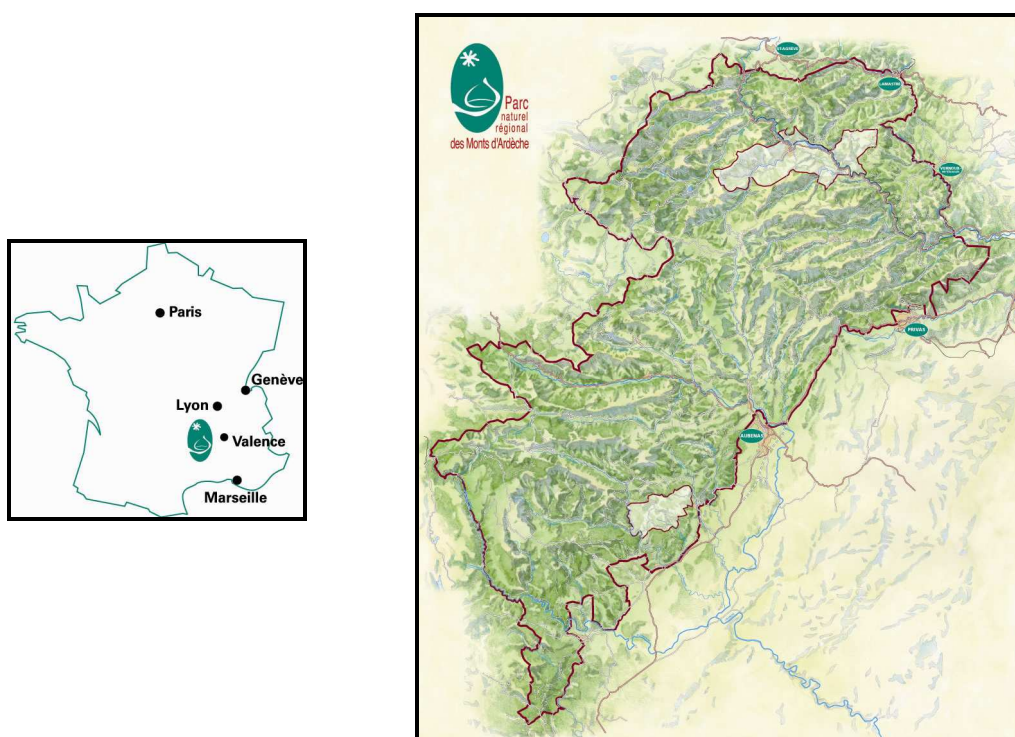


Figure 2 Cartes du territoire des Monts d'Ardèche

1.2. Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Une des premières étapes dans l'élaboration du PCET consiste à mieux connaître l'impact des activités du territoire en matière d'émissions de GES. Le partage de ces données avec les élus du territoire fait partie intégrante du bilan des émissions de GES : il permet de sensibiliser quant à la nécessité d'adapter les actions du Parc, des collectivités et autres acteurs intervenant sur le territoire **pour réduire les GES émis**. C'est une démarche concertée avec les Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) du Pays de l'Ardèche Méridionale, du Pays d'Ardèche Verte et de Valence Drôme Ardèche Centre

(VALDAC). Cette dynamique couvre ainsi quasiment l'ensemble du département de l'Ardèche et amène à une collaboration forte des territoires de projet dans leur programme d'actions respectif. Ce bilan des gaz à effet de serre a été réalisé en 2009 par le Parc sur son territoire, selon la méthodologie du Bilan carbone de l'ADEME, qui permet de comptabiliser les émissions de GES par secteur. La comptabilité ainsi obtenue est donnée par la figure 3 (en comparaison avec les émissions produites en région Rhône-Alpes).

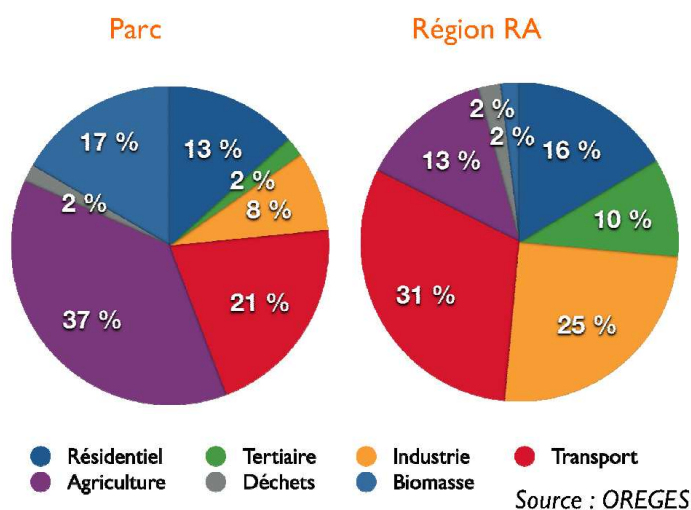


Figure 3 Emission des GES par secteur sur le territoire des Monts d'Ardèche

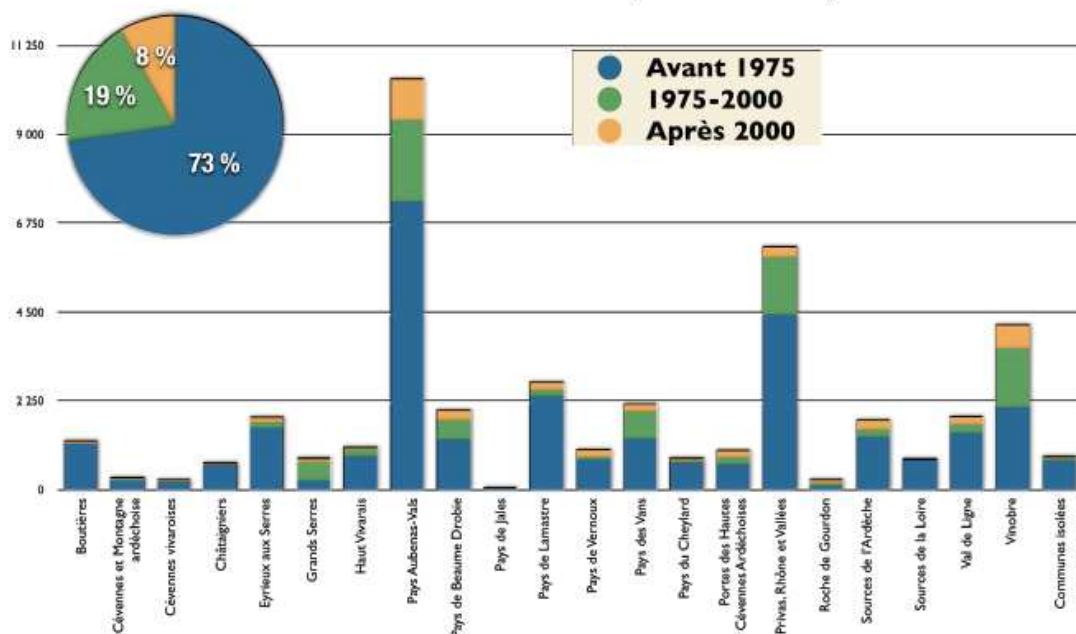
Source : Bilan des émissions de gaz à effet de serre⁵

Le résidentiel, les transports et l'agriculture apparaissent comme les secteurs les plus émetteurs. Ils comptent également parmi les priorités dans les missions Parc

1.2.1. Un parc résidentiel émetteur

En 2006, le territoire des Monts d'Ardèche compte environ 43000 résidences principales dont 72% sont des maisons individuelles (contre 47% en Rhône Alpes). Le parc de ces habitations est ancien et vétuste : 70% des logements ont été construits avant 1975, soit sans aucune réglementation thermique (contre 58% en Rhône Alpes). 19% datent d'entre 1975 et 2000 et seulement 11% ont été construits après 2000.

⁵ Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Bilan des émissions de gaz à effet de serre de territoire; Equinéo, 2009, 85p.



**Figure 4 Résidences principales par communauté de communes
et par année de construction (données Insee 2006)**

Source : Bilan des émissions de gaz à effet de serre⁶

La vétusté, couplée à des modes de chauffage souvent inadaptés au logement permanent, caractérisent une grande partie du parc de logement. Avec un coût de l'énergie et du logement en augmentation, une stagnation des revenus des ménages ardéchois, un nombre croissant de ménage se retrouve dans l'incapacité à faire face à l'augmentation de leur facture énergétique et à se chauffer correctement. 40% des ménages du Parc des Monts d'Ardèche ont des revenus inférieurs à 60% du plafond HLM (seuil de pauvreté au niveau national). **Le phénomène de précarité énergétique est croissant sur le territoire du Parc.**

1.2.2. Des déplacements importants et vitaux

Le Parc des Monts d'Ardèche est un territoire étendu, aux topographies diverses, où l'utilisation de la voiture est une nécessité pour se déplacer. Les alternatives sont peu développées et difficilement applicables sur un territoire d'une faible densité et par ailleurs très inégalement répartie.

La Figure 5 précise la répartition des émissions par type de transport.

⁶ Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Bilan des émissions de gaz à effet de serre de territoire; Equinéo, 2009, p46.

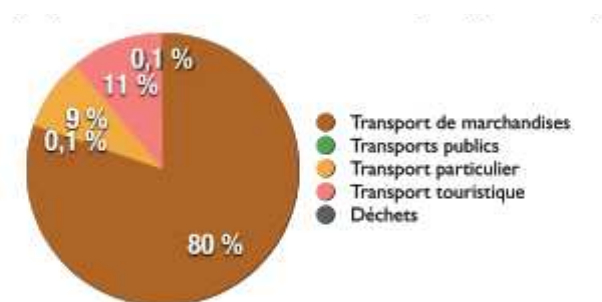


Figure 5 : Emissions directes de GES par type de transport

Sources : Bilan des émissions de gaz à effet de serre⁷

Le transport routier de marchandises (hors flux de transit) est à l'origine de plus de 80% des émissions directes liées au transport sur le territoire du Parc. Ce poids prépondérant, qui correspond principalement à des produits manufacturés, s'explique par la présence de plusieurs entreprises importantes ouvertes à l'international autour des villes du Cheylard, d'Aubenas et de Privas. Cette situation engendre d'importants flux de transports routiers.⁸

Le transport des particuliers ne représente que 9% des émissions directes du secteur. Toutefois, au regard des enjeux de précarité énergétique des populations les plus démunies et d'attractivité territoriale qu'il sous-tend, ce poste reste un enjeu majeur pour le territoire du Parc. Les déplacements des particuliers regroupent les déplacements domicile-travail, les déplacements de loisirs, scolaires, culturels...

Le transport touristique est responsable de 11% des émissions, soit deux points de plus que les transports des particuliers. Cette part s'explique par le choix méthodologique opéré qui prend en compte les déplacements du lieu de résidence des touristes séjournant sur le territoire au lieu d'hébergement touristique. Une part non négligeable de la population touristique réside dans les pays d'Europe du Nord (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Les impacts environnementaux, sonores et visuels des déplacements touristiques sont également non négligeables. La voiture reste le mode de déplacement principal en l'absence d'alternatives.

La Région Rhône Alpes a lancé en 2011 une étude Mobilité sur l'ensemble des parcs naturels rhônalpins, comprenant les Parcs naturels régionaux et les parcs nationaux.

Le Parc des Monts d'Ardèche a souhaité intégrer cette réflexion régionale au Plan Climat afin de renforcer l'expertise sur les problématiques de déplacements dans les Monts d'Ardèche.

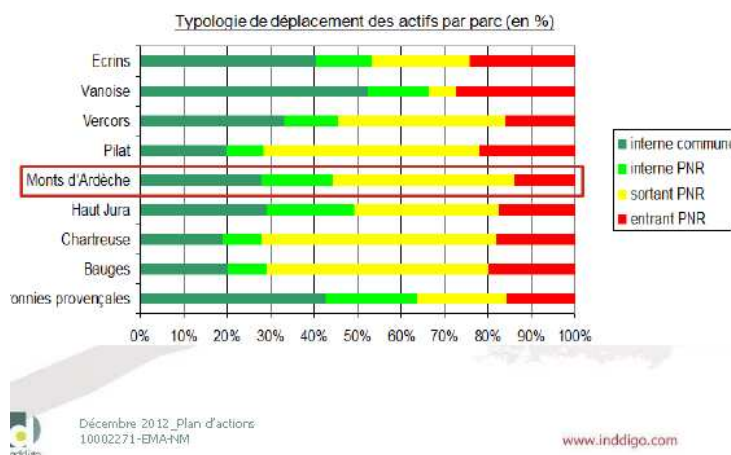
La figure 6 témoigne des risques de précarité liés à la mobilité sur le territoire. En effet, le budget consacré aux déplacements est significatif et pourrait pénaliser fortement les ménages des Monts d'Ardèche.

⁷ Ibid. p.31

⁸ Note méthodologique : Cette part s'explique également par le choix d'une approche non cadastrale qui prend en compte les flux de transports du lieu de production au lieu de livraison ; cette approche a été retenue pour l'ensemble des déplacements.

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE : LA MOBILITÉ DU PARC

- Inférieure à la moyenne en volume (3.1 à 3.5 déplacements par jour contre 4 pour les autres Parcs)
- Budget distance de 28 km/j /pers, plus du double /urbain => **Risque de vulnérabilité énergétique + fort**



- 60 à 70% de déplacements en **voiture** (90% pour le domicile/travail)
- 40% des actifs du parc parcourent - 5 km => **Potential de reports modes actifs**
- Une part importante d'actifs travaillant sur le PNR. Peu de flux massifiés
- Un taux d'occupation des véhicules faible : 1.3 en semaine

Figure 6 : Caractérisation des déplacements dans les Monts d'Ardèche

Toutefois, la figure 7 met en parallèle les points forts et les points faibles de l'offre de déplacements et met ainsi en exergue les points sur lesquels le territoire devra être vigilant.

L'ACCESSIBILITÉ ET L'OFFRE DE DÉPLACEMENTS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Offre de cars TER importante depuis les villes portes vers la vallée du Rhône	Desserte ferroviaire TER et TGV éloignée du PNR mais très performante
Offre de bus interurbain en cœur de massif	Faible connaissance de l'offre
Une offre saisonnière vers les principaux sites touristiques	Pas d'offre entre les communes péri-urbaines et les villes portes
Réseau étendu de voies jalonnées, voies vertes structurantes dans la vallée du Rhône et itinéraires sportifs au cœur	Pas de site d'information multimodale permettant de communiquer sur l'offre de transport (pour le moment)
Une offre « Vélo » en train de se structurer (Schéma Directeur Vélo, 2010)	Le niveau d'offre interurbaine en cœur de massif est faible
Un potentiel de covoiturage intéressant et une offre en cours (Schéma covoiturage 07-26)	Offre faible d'opérateurs privés dans le cœur du massif (taxi, location...)
	Une offre intra-massif difficile à mettre en place dans un contexte d'origines et destinations très diffuses

Figure 7 : Points forts et points faibles de l'offre de déplacement

1.2.3. L'agriculture, un secteur émetteur à relativiser

Les émissions liées à l'agriculture sont principalement d'origine non énergétique. Seuls 3,2% des émissions sont issues de la combustion d'énergie (engins agricoles, bâtiments, transformation agroalimentaire, serres...).

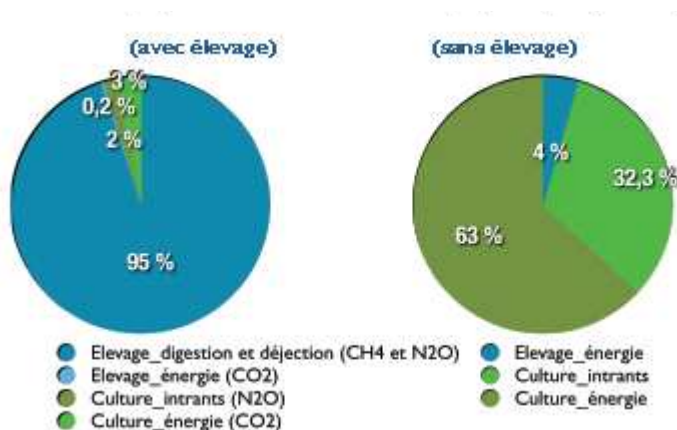


Figure 8 : Emissions directes par pratiques agricoles confondues (Teq Co2)

Sources : Bilan des émissions de gaz à effet de serre⁹

Les consommations d'énergie liées aux bâtiments d'élevage (gestion des stocks de fourrages, alimentation des troupeaux, gestion des effluents...) représentent une grande partie des consommations totales¹⁰, sans compter le morcellement du parcellaire des exploitations d'élevage. L'utilisation d'intrants (engrais et produits phytosanitaires - PPP) dans les cultures est responsable de 2% des émissions du secteur ce qui reste négligeable.

95% des émissions proviennent de l'élevage. Il s'agit des émissions de méthane issues de la fermentation entérique et de la gestion des effluents d'élevage (dont protoxyde d'azote). Cependant, il a été souligné en Comité Territorial que les pratiques agricoles du territoire en matière d'élevage sont d'ores et déjà fortement tournées vers l'élevage extensif. Par conséquent les marges de manœuvre et les moyens d'actions sur ces sources d'émissions restent limités.

L'analyse des émissions de GES montre que la grande majorité des émissions résulte d'un processus « naturel » du secteur. Comme mentionné, les Monts d'Ardèche se caractérisent par une agriculture très extensive, peu consommatrice d'intrants, peu mécanisée et privilégiant le pâturage. **Ainsi, l'impact climatique de l'agriculture est à relativiser au regard de ces constats puisque les marges de manœuvre restent faibles ; cela signifie donc que des efforts supplémentaires seront à faire sur d'autres secteurs.**

Il est à noter également que les milieux ouverts, et notamment les milieux herbacés liés à l'élevage, participent largement au stockage de carbone, et que, dans ce sens, ils contribuent à équilibrer la balance entre émission et stockage de GES et carbone.

⁹ Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Bilan des émissions de gaz à effet de serre de territoire; Equinéo, 2009, p20

¹⁰ Ibid p.21

1.3. Tendances climatiques et impacts sur le territoire : vers une nécessaire adaptation

Malgré les efforts entrepris pour diminuer les émissions de GES, l'inertie du climat¹¹ implique tout de même des conséquences sur notre territoire, l'ensemble des émissions ne pouvant être maîtrisées. C'est pourquoi le PCET des Monts d'Ardèche intègre un volet « Adaptation au changement climatique ».

Le Conseil Economique pour le Développement Durable (CEDD) a défini l'adaptation comme « **l'ensemble des évolutions d'organisation, de localisation et de techniques que les sociétés devront opérer pour limiter les impacts négatifs du changement climatique et en maximiser les effets bénéfiques** ».

Il s'agit donc d'anticiper les effets des dérèglements climatiques sur l'environnement, et donc sur l'économie, la société, la santé et la vie quotidienne, voire d'en valoriser certains aspects.

Il sera plus particulièrement nécessaire de se préparer à mieux ou moins subir une augmentation et une aggravation de la fréquence et/ou de l'intensité d'aléas :

- Sécheresses
- Canicules
- Augmentation des moyennes de température nocturne et diurne
- Fortes pluies
- ...

Les conséquences attendues de ces modifications des aléas climatiques peuvent être :

- Raréfaction (locale ou estivale) des ressources en eau douce, dont l'eau potable ;
- Incendies de forêts
- Maladies ou attaques parasitaires des arbres favorisées par le stress hydrique ;
- Appauvrissement et dégradation des sols, coulée de boues ;
- Développement de maladies émergentes, progression d'espèces invasives ;
- Chutes de productivité agricole, ou pertes importantes de récoltes ou de cheptels ;
- Migration d'espèces animales, fongiques, végétales, ou microbiennes vers le Nord pour retrouver des températures plus clémentes, changements d'aires de répartition d'espèces végétales, remontée des forêts vers le nord ;
- ...

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ne possède que peu de données territoriales sur sa vulnérabilité au changement climatique. De ce fait, la mise en place d'un observatoire territorial du changement climatique, intégré dans une démarche plus large d'observatoire naturaliste, apparaît comme l'une des mesures incontournables pour pouvoir adapter le territoire aux modifications à venir.

¹¹ L'inertie du climat est définie par la lente réactivité de la machine climatique. En effet, malgré la diminution des émissions de gaz à effet de serre, le climat continuera de se modifier du fait de la durée de vie de ces gaz dans l'atmosphère (de 100 ans pour le CO₂ à des milliers d'années pour les gaz fluorés) et de la quantité de chaleur accumulée par l'océan.

De nombreux impacts du changement climatique sont d'ores et déjà visibles sur le territoire des Monts d'Ardèche. De ce fait, certaines mesures peuvent être engagées assez rapidement¹² :

- Les modèles climatiques annoncent des étés beaucoup plus chauds qu'aujourd'hui et des canicules de plus en plus fréquentes et plus sévères que celle de 2003. Il serait par conséquent nécessaire de mener des actions préventives dans le domaine du bâtiment et de l'urbanisme pour protéger les populations de la chaleur. L'avantage est double en permettant, d'une part, d'améliorer le confort en général et d'éviter des catastrophes sanitaires comme celle de l'été 2003 et, d'autre part, de limiter par la même occasion les dépenses d'énergie pour la climatisation.

- De façon générale, toutes les opérations visant à réduire la vulnérabilité dans les bassins versants soumis aux risques d'inondation, comme par exemple celles qui sont préconisées dans le cadre des programmes d'actions de prévention des inondations¹³ (PAPI), méritent d'être renforcées. De même, les probabilités d'occurrence des événements extrêmes, ainsi que de leurs conséquences, comme les durées de retour des crues, devront être éventuellement recalculées en fonction des progrès sur la connaissance du climat et les cartes de risques mises à jour dans le cadre des Plans de prévention des risques (PPR).

- Tout facteur visant à préserver ou restaurer la résilience des écosystèmes¹⁴ aux conséquences négatives du réchauffement climatique devra être étudié et mis en œuvre notamment au sein des corridors écologiques.

- Pour l'agriculture, l'adaptation pourrait passer par la modification de l'utilisation des sols, des modes de culture et des variétés utilisées, ainsi que par une meilleure gestion des ressources en eau. La création d'un forum d'échange d'information entre l'administration et les professions agricoles sur les changements climatiques permettrait une meilleure estimation des conséquences et une amélioration des politiques d'adaptation.

- Il convient d'envisager la nécessaire adaptation des régions touristiques et des professionnels du tourisme au changement climatique, notamment par une diversification de l'offre et un allongement des saisons. Dans certains cas, une reconversion des activités devra être engagée.

¹² Recommandations extraites de l'ouvrage de l'ONERC, *Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique, France, 2007, 96p, ISBN : 978-2-11-006618-0*

¹³ Créés en 2003, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque portée par un partenariat réunissant services de l'Etat et acteurs locaux. Entre 2003 et 2009, près d'un milliard d'euros a été mobilisé par les pouvoirs publics pour financer ces programmes. Début 2011, l'Etat a refondé le dispositif en s'appuyant sur les enseignements de la mise en œuvre des PAPI « premières générations » (2003-2009) et en anticipant certaines exigences de la Directive Inondation de 2007.

¹⁴ La résilience écologique est la capacité d'un écosystème, d'un habitat, d'une population ou d'une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante.

2. Méthode de définition du PCET

Le Plan Climat national lancé en 2004 et actualisé en 2008 encourage, au niveau local et à toutes les échelles territoriales la réalisation de Plan Climat Energie Territorial. Ces PCET ont un double objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au changement climatique. Afin que le programme d'actions du PCET des Monts d'Ardèche soit cohérent et partagé sur l'ensemble de son territoire, le Parc a lancé une concertation territoriale¹⁵ en deux phases. Outil indispensable pour la mise en place du Plan Climat, cette action a été menée durant le premier semestre 2012 à deux niveaux : une concertation citoyenne permettant à tout un chacun de s'exprimer, de donner ses attentes et de faire part de ses réflexions sur la thématique de l'énergie et du climat. Un second niveau de concertation a regroupé l'ensemble des partenaires techniques et financiers, et a permis de croiser, d'ajuster et d'homogénéiser les différentes stratégies Energie-Climat.

2.1. Concertation citoyenne

Pour associer les habitants des Monts d'Ardèche au PCET, le Parc a mené pendant deux mois des rencontres en quatre lieux : Saint Martin de Valamas, Les Ollières sur Eyrieux, Joyeuse et Jaujac, avec pour chaque secteur deux rencontres. Le Parc a ainsi permis aux citoyens de s'exprimer et de participer au Plan Climat des Monts d'Ardèche.

2.1.1. Festival documentaire et ciné-Débats « Y'a plus d'saisons ?! »

Le festival documentaire sur les changements climatiques a permis de lancer officiellement la démarche Plan Climat, tout en faisant appel à la participation des citoyens. Il répond aux objectifs de sensibilisation et de mobilisation de la population sur les enjeux énergétiques et climatiques.

Quatre documentaires dont les sujets peuvent être facilement reportés sur le territoire des Monts d'Ardèche, ont ainsi été projetés au cours des différentes séances :

- Le Delta du Nil, la fin du miracle, 43mn, 2008 de Luc Riolon
- Le recul des dieux, 52mn, 2002 de Dominique Sanfourche
- Après nous le déluge, 52mn, 2006 de David Martin
- Les réfugiés du climat, 50mn, 1999 de Patrick Benquet

¹⁵ Le Parc a été appuyé par deux prestataires pour l'animation, Polénergie (Espace Info Energie de l'Ardèche) et Claude Fillod (Accompagnement sur la démarche participative)



Figure 9 : Projection « Le Delta du Nil » aux Ollières sur Eyrieux, le lundi 23 Janvier 2012

Les projections ont été suivies de débat en présence d'intervenants spécialisés :

- M. Seguin, chercheur sur le changement climatique et l'effet de serre à l'INRA
- M. Pieyre, chef de service du développement durable du Conseil Général de l'Hérault, spécialiste de l'adaptation au changement climatique
- Mme Auffray, météorologue à Météo France Rhône-Alpes

Ces débats ont permis de faire prendre conscience aux habitants que le réchauffement et le dérèglement climatique, s'il était un sujet d'envergure nationale ou internationale, avait également des incidences sur le territoire des Monts d'Ardèche et sur la vie quotidienne de ses habitants.

2.1.2. Rencontre des comités participatifs

A la suite des cinés débats, les comités participatifs se sont déroulés en deux temps. Une première session a permis de réaliser un état des lieux sur ce qui est fait actuellement et sur ce que l'on voudrait pour les années à venir, à travers un temps d'expression des citoyens, ancré dans le présent, à partir de 2 questions :

- o « *Que fais-je au quotidien, à titre personnel pour lutter contre le réchauffement climatique ?* »
- o « *Qu'y a-t-il dans mon entourage que je ne souhaite plus voir, ou au contraire que souhaiterai-je y voir ?* »

Un deuxième temps d'expression a été basé sur une projection à 30 ans :

- o « *Au regard du changement climatique, à quoi pourrait ressembler le territoire des Monts d'Ardèche dans 30 ans ?* ».



Figure 10 : Comité participatif de Jaujac du 17 février 2012

Les thèmes de réflexion proposés par le Parc ont été complétés par un volet transversal comprenant les énergies renouvelables, l'adaptation, l'atténuation, la gouvernance, la biodiversité.

Une seconde rencontre a permis de restituer la synthèse et de rédiger les premières fiches actions du Plan Climat.



Figure 11 : Séance de travail avec les habitants à Joyeuse, le 30 mars 2012

2.2. Concertation technique auprès des partenaires du Parc

La deuxième phase de concertation a permis de rassembler les différents partenaires techniques du Parc.

Afin de traiter les notions d'énergie et de climat de façon transversale, le Parc des Monts d'Ardèche a proposé de travailler sur quatre thématiques différentes :

- L'aménagement de l'espace et le logement
- Le développement économique
- Le changement de comportement
- La mobilité

Ces séances de travail ont permis, pour chaque structure présente, de dresser l'état des lieux de toutes les actions menées sur ces sujets et d'échanger sur les actions envisagées pour les

années à venir, mais également de coordonner les actions en cours, de proposer des partenariats et de mutualiser les actions et études déjà lancées.

Dans un second temps, les participants ont pu rédiger des actions nouvelles, non encore mises en place encore sur le territoire, et qui semblent les plus prioritaires pour lutter contre le changement climatique.

A la suite de ces phases de concertation citoyenne et technique, un plan d'action est proposé pour la mise en œuvre du PCET (première présentation du plan d'action – *version provisoire* - lors du comité de pilotage élargi du mercredi 20 juin 2012 où étaient réunis élus, techniciens et rapporteurs citoyens des comités participatifs).

2.3. Validation politique

L'élaboration du PCET des Monts d'Ardèche a été suivie, tout le long du processus, par le comité de pilotage (COPI) PCET composé des membres de la commission Energie du PNR et par les partenaires du Parc¹⁶.

Pendant la phase de concertation, le COPI s'est réuni trois fois, pour valider les procédés de concertation, de suivi et d'évaluation, pour faire un point sur les avancées et pour préparer les différentes étapes.

Le PCET et son plan d'action ont été partagés par le COPI PCET final du 10 décembre 2012. Ce comité de pilotage sera par la suite transformé en comité de suivi PCET.

Toutefois, le Plan Climat des Monts d'Ardèche et son programme d'actions sont validés politiquement par le bureau du Parc, seule instance décisionnelle ayant compétence pour cette validation. Le Plan Climat Energie Territorial des Monts d'Ardèche a donc été validé au bureau du 24 janvier 2013.

La Commission *Energie* du Parc est consultée tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PCET, et ses avis sont transmis au bureau du Parc afin d'orienter ses décisions.

Les citoyens du Parc, parties prenantes au processus d'élaboration du PCET, resteront associés à la définition des actions et surtout de leur mise en œuvre, dans le cadre du comité de suivi du PCET.

¹⁶ Listes des membres du comité de pilotage en annexes

3. Principales orientations du PCET

Pour le Parc des Monts d'Ardèche, il permet notamment de cibler les objectifs inscrits dans la Charte 2013-2025 :

1. Renforcer les économies d'énergie
 - Ramener la consommation énergétique du territoire à 66kTep
 - Réduire de 30% les consommations d'énergie liées à l'éclairage extérieur
 - Réduire de 30% les consommations d'énergie liées aux secteurs résidentiel et tertiaire
 - Réduire de 20% les consommations d'énergie liées au transport
 - Réduire de 20% les consommations d'énergie des activités économiques, notamment l'agriculture et le tourisme.
2. S'approprier un développement équilibré des énergies renouvelables
 - Contribuer aux efforts nationaux de développement des énergies renouvelables, par une augmentation de 10% de la production en énergies renouvelables dans les Monts d'Ardèche, c'est-à-dire 120 GWh supplémentaires sous forme de bouquet énergétique
 - Tendre vers un équilibre entre les consommations d'énergie du territoire et la production locale d'énergies renouvelables
 - Veiller à la cohérence avec les politiques en faveur de la biodiversité, de la qualité des eaux et des paysages.
3. Adapter le territoire au changement climatique
 - Se doter d'outils et de méthodes d'observation des changements climatiques et de leurs effets sur l'environnement naturel et économique du territoire
 - Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire pour une évolution cohérente des pratiques
 - Développer la contribution des activités premières du territoire (l'agriculture, la gestion et l'exploitation forestière) pour diminuer les gaz à effet de serre.

Afin d'atteindre des objectifs, le PCET sera principalement orienté sur les problématiques suivantes :

- La réduction de la facture énergétique, à travers notamment des actions sur l'habitat et sur la sobriété énergétique des bâtiments. Les actions menées auront pour objectif d'établir des diagnostics énergétiques pour certains types de bâtiments (bâtiments communaux, exploitations agricoles, etc.), mais également de mettre en œuvre des actions d'amélioration de l'habitat (notamment isolation des habitations résidentielles des revenus modestes). La mobilité et les transports seront également des axes d'interventions importants ;
- L'augmentation sensible de la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Les possibilités de développement d'énergies renouvelables sont très largement fonction

des caractéristiques de chaque territoire (à l'échelle de la communauté de communes par exemple), de la volonté politique locale et de la mobilisation des acteurs locaux. Dans ce sens, le PCET vise à accompagner les collectivités locales dans la définition du « profil énergétique » de leur territoire. Il s'agit là d'établir un diagnostic local des atouts et contraintes de chaque territoire pour le développement des énergies renouvelables, et, dans la continuité, de pouvoir proposer un bouquet énergétique qui permette de valoriser au mieux les spécificités locales. Ces éléments permettront d'engager le territoire dans une transition énergétique.

- Mener une réflexion spécifique sur la question de l'énergie hydraulique. Entre une réglementation encadrant très strictement l'activité de production hydroélectrique et un potentiel extrêmement important sur le territoire, il semble nécessaire de pouvoir définir un cadre technique innovant pour le développement futur de ces énergies.
- Mener les études nécessaires sur l'adaptation au changement climatique. En l'absence de données relatives à ces questions sur le territoire, la réalisation d'études sur la vulnérabilité et les marges d'adaptation possibles au changement climatique sont nécessaires. Le PCET permettra par exemple d'analyser les possibles effets du changement climatique sur la châtaigneraie et sur le lien entre secteur touristique et disponibilité en eau.
- Sensibiliser en continu tous les publics du territoire aux effets du changement climatique. La sensibilisation et la communication sur les thématiques du climat et de l'énergie. Les moyens de sensibilisation et de communication utilisés seront adaptés aux différents publics visés (scolaires, grand public, socioprofessionnels, etc.)

4. Programme d'actions

Le PCET des Monts d'Ardèche est accompagné d'une programmation annuelle à 5 ans qui permet d'avoir une vision à long terme sur les engagements et les objectifs, à la fois du Plan Climat et aussi de la nouvelle Charte 2013-2025.

Selon les priorités définies lors de l'élaboration, le programme d'actions comporte trois volets :

- Les actions de diminution des dépenses énergétiques et d'adaptation au changement climatique.
- Les actions portent sur les énergies renouvelables. Ce volet rassemble les mesures mises en place par le Parc dans : suivi et accompagnement des projets de production d'énergie dite propre et protection des paysages et du cadre de vie des habitants des Monts d'Ardèche.
- Les actions permettant au territoire d'anticiper le changement climatique.

- Les actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Ces actions ont pour mission de porter à connaissance les enjeux énergétiques et climatiques présents sur le territoire des Monts d'Ardèche.

4.1 Diminution des dépenses énergétiques

Actions	Objectifs	Description
Agriculture		
Diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles	Diminution des dépenses énergétiques liées à la transformation pour assurer une meilleure rentabilité des exploitations agricoles	1ère phase : Réalisation d'un diagnostic énergétiques Etudes et expérimentations pour diminuer les dépenses énergétiques liées à la transformation agroalimentaire des produits bénéficiant de la marque Parc (cave coopérative de Rosières-Chatus- et unités de transformation des châtaignes) 2^{ème} phase : Préconisation de travaux et/ou d'investissements pour réduire les coûts énergétiques de l'exploitation 3^{ème} phase : Expérimentation de nouveaux processus de transformation (ex : séchage solaire...) 4^{ème} phase : Transférabilité des résultats aux exploitations agricoles (réalisées par le Parc et la CA 07).
Développement économique		
Diagnostics énergétiques pour les entreprises d'eau minérale	Réduire les dépenses énergétiques des entreprises liées au bâtiment et au processus d'embouteillage	Proposition aux entreprises d'eaux minérales Arcens et Vals de réaliser des diagnostics énergétiques afin d'être marquées Parc Dans le cadre d'une amélioration continue, réaliser de nouveaux diagnostics pour les eaux minérales afin de diminuer encore leurs consommations.
Diagnostic énergétique des Bistrots de Pays pour labellisation CETD	Diminution de la dépense énergétique des restaurants et hôtelleries « Bistrots de Pays »	Réalisation de diagnostics énergétiques sur le bâti et les processus internes
La performance énergétique des entreprises des Monts d'Ardèche	Accompagnement des entreprises sur la diminution des dépenses énergétiques dans le cadre d'une démarche collective.	1^{ère} phase : Accompagnement des entreprises dans la réduction de leur consommation énergétique dans le cadre des OCMMR (Réalisation de diagnostics énergétiques, éductour, formations) 2^{ème} phase : Intégration d'un module obligatoire dans les formations préalables à l'installation programmées par la CCI et la CMA.

Actions	Objectifs	Description
Entreprises à Energie Positive	Diminution des dépenses énergétiques liées au fonctionnement quotidien de l'entreprise (gestion de l'électricité, de l'eau...)	Des équipes de 3 ou 4 entreprises se regroupent pour représenter leur village et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies Le concours se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble ! Les équipes gagnantes se voient desservir un trophée de l'équipe la plus sobre en énergie.
Formation à l'écoconduite	Diminuer les émissions de gaz à effet de serre lié au déplacement	Proposer des formations à l'écoconduite sur deux sessions par an (72 personnes formées par an) : Un module réservé aux collectivités (CDDRA, Communauté de communes ayant un plan de coopération...) Un module réservé aux professionnels (transports en commun, taxi, transports routiers locaux, artisans...)
Valoriser les ressourceries et recycleries existantes	Diminuer le gaspillage, récupérer et économiser en valorisant l'économie locale Valoriser les métiers de réparation et de récupération	Suivre les résultats de la ressourcerie Vernoux(financement Leader) et transférer le projet sur d'autres secteurs non encore pourvus. Action de communication et sensibilisation autour des métiers de la réparation.

Actions	Objectifs	Description
Urbanisme et habitat		
Mise en place d'un Programme d'intérêt général (PIG) sur la précarité énergétique	Réduire les dépenses énergétiques par des travaux d'amélioration de l'habitat à destination des propriétaires occupants à faible revenu sur le territoire des Monts d'Ardèche	- Diffusion de l'information - Identification des ménages - Réalisation de diagnostics énergétiques individuels - Mise en relation avec les artisans - Suivi des travaux
Sobriété énergétique des logements communaux	Développer l'offre de logements conventionnés ¹⁷ de qualité.	1ère phase : Etat des lieux des communes ayant bénéficié du diagnostic en 2008 - (travaux réalisés ou non) 2ème phase : Réalisation de diagnostics énergétiques sur les logements communaux Les communes qui souhaitent sensibiliser les habitants : visite thermographique (sous condition)
Un éclairage public optimisé et raisonné	Diminution de l'éclairage public pour réduire la dépense énergétique des collectivités, les émissions de GES et la pollution lumineuse	Contribution financière du Parc à l'achat d'horloge astronomique pour les communes s'engageant à réduire et/ou éteindre leur éclairage public une partie de la nuit

TRANSPORTS		
Favoriser l'éco-mobilité dans les Monts d'Ardèche	Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport Promouvoir les modes de déplacements doux	- Aider à la création d'une Agence de la mobilité - Développer les Plan de Déplacements des Etablissements Scolaires, les Plans de Déplacements Inter Etablissements.... - Prendre en compte les problématiques de déplacements dans les documents d'urbanisme - Expérimenter de nouveaux modes de déplacements (auto partage, Vélo à Assistance Electrique...) - ...

¹⁷ Régime de location par lequel un propriétaire signe une convention avec l'État. Le propriétaire s'engage à louer son logement pendant toute la durée de la convention en respectant un loyer maximum et, en contrepartie, l'État prend en charge une partie des loyers des locataires par le biais de l'aide personnalisée au logement (APL).

4.2. Développement des énergies renouvelables

Actions	Objectifs	Description
Caractérisation des potentiels territoriaux de production d'énergies renouvelables	Définition du « bouquet de développement énergétique » optimal par communauté de commune	Réalisation d'un diagnostic territorial mettant en lumière les atouts et contraintes. Création d'outils d'aides à la décision et à l'anticipation des demandes des développeurs : 1 ^{ère} phase : Réalisation d'un diagnostic des différents potentiels optimum (travail technique) à la croisée des documents réglementaires 2 ^{ème} phase menée en parallèle : Temps de concertation des élus, des habitants et des Communautés de communes voisines 3 ^{ème} phase : Réalisation d'un plan spatial regroupant les décisions politiques, la réglementation, l'acceptation des citoyens et les potentiels géographiques pour chaque EnR
Développement et valorisation des microcentrales hydrauliques	Déterminer le potentiel de production hydroélectrique du territoire, tester des pratiques innovantes et valoriser les installations exemplaires.	1 ^{ère} phase : état des lieux territorial et synthèse des informations réglementaires et techniques sur l'eau et les microcentrales 2 ^{ème} phase : Quelles pratiques pour une énergie hydraulique sans impacts ? Expérimentation de turbine à vitesse lente et roue hydraulique sur cours d'eau et sur conduite d'adduction en eau potable, eaux usées)
Plan d'Approvisionnement Territorial (bois)	Mieux connaître la ressource en bois sur le territoire et les besoins locaux en bois d'œuvre et en bois énergie, proposer des solutions techniques pour une optimisation de l'utilisation de la ressource.	1 ^{ère} phase : Evaluation de la demande en bois 2 ^{ème} phase : Evaluation de la ressource en bois 3 ^{ème} phase : Création d'un outil d'aide à la décision : proposition et estimation des investissements à réaliser pour l'optimiser l'utilisation du bois (plateforme de stockage, broyeur mobile...)
Accompagnement en amont des projets de production ENR	Apporter un appui technique aux porteurs de projets pour une prise en compte des enjeux locaux, économiques, paysagers et de biodiversité dès la conception du projet	Mise en place d'un fonds d'études pour la réalisation d'études complémentaires et indépendantes sur l'intégration paysagère, la prise en compte de la biodiversité et l'acceptation sociale du projet (exemple : étude identique à celle menée sur l'éolien et le paysage par l'Atelier Cassini)

Développement des centrales photovoltaïques villageoises	Production collective d'électricité photovoltaïque à l'échelle d'un hameau, d'une commune, mutualisation des surfaces équipées	1 ^{ère} phase : création d'une SCIC 3 ^{ème} phase : début des installations 4 ^{ème} phase : transfert d'expérience sur d'autres communautés de communes et sur d'autres moyens de production d'EnR
---	--	---

4.3 : Adaptation du territoire au changement climatique

Actions	Objectifs	Description
La vulnérabilité des Monts d'Ardèche au CC	Connaître et anticiper les évolutions du climat pour une adaptation optimisée du territoire	Mettre en pratique l'outil de diagnostic de vulnérabilité de l'ADEME sur le territoire des Monts d'Ardèche Mettre en pratique l'outil de diagnostic de vulnérabilité de l'ADEME sur le territoire des Monts d'Ardèche 1 ^{ère} phase : Recherche historique sur les catastrophes et aléas climatiques subvenues dans les Monts d'Ardèche 2 ^{ème} phase : Résultats de la 1 ^{ère} phase croisés avec les prévisions du GIEC sur le climat de demain 3 ^{ème} phase : Mise en corrélation des résultats de l'étude avec un zoom territorial réalisé selon les influences climatiques
« Collectivités : Agir sur la vulnérabilité climatique des territoires »	Comprendre et anticiper la problématique du changement climatique dans les Monts d'Ardèche	Réalisation de formations/actions sur la thématique de l'adaptation du territoire au CC. Sur le même format du séminaire organisé le 25 avril conjointement SYMPAM, Polénergie et PNRMA.
Adaptation des châtaigneraies au changement climatique	Observer et comprendre les effets du changement climatique sur la châtaigneraie pour anticiper l'évolution des pratiques et du paysage. Produire un outil d'aide à la décision pour la castanéiculture	Etude scientifique sur la résilience des systèmes en production par rapport au stress hydrique et au changement climatique, mise en relation entre chercheurs et décideurs,
Etude de vulnérabilité Eau et Tourisme	Connaître la vulnérabilité du territoire sur les bassins versants déficitaires en Sud Ardèche	Décrire les tendances climatiques et les conséquences sur les régimes hydrographiques, les impacts possibles sur le tourisme de rivière Déterminer des scénarios d'évolution possible Informers la filière Tourisme des ces éléments, et proposer des scénarios d'adaptation,
Mise en place de déchiqueteuses mobiles	Palier l'interdiction des feux et de valoriser les déchets verts. Vente du broyat pour le paillage et du compost pour collectivités, agriculteurs, particuliers.	Traitement des végétaux (branchages, tontes de pelouses, feuilles, tailles de haies) provenant des collectivités, des déchèteries ainsi que des professionnels des espaces verts. Mise en place d'une filière de valorisation des déchets verts.
Observatoire de la biodiversité Volet Changement climatique	Connaître les effets du climat sur la faune et la flore des Monts d'Ardèche	Mise en place d'un observatoire en ligne permettant aux habitants du territoire de faire part de leurs observations sur la faune et la flore dans les Monts d'Ardèche

4.4. Sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux

La sensibilisation et la mobilisation des acteurs locaux sur les thématiques de l'énergie et du climat sont nécessaires pour la mise en œuvre d'actions concrètes. Les échanges d'expériences peuvent être organisés avec d'autres territoires sur ces thématiques, afin de mettre en relation des territoires aux démarches innovantes et expérimentales.

Actions	Objectifs	Descriptifs
A destination du grand public		
Comprendre le changement climatique dans les Monts d'Ardèche	Élaboration de moyens de communication vidéo pour la sensibilisation au changement climatique	Réalisation d'un court métrage expliquant de manière pédagogique pour le grand public les enjeux du CC dans les Monts d'Ardèche
Événementiel autour de la pollution lumineuse: « Une nuit blanche pour des nuits noires »	Sensibilisation du grand public aux enjeux de la pollution lumineuse	Ballade nocturne autour de contes et d'interventions le long du parcours sur la thématique de la pollution lumineuse (astronomes, naturalistes...)
Ciné-débats « Y'a plus d'saisons ?!	Sensibilisation/information du grand public	Projection de films sur le changement climatique suivi d'un débat en présence d'un intervenant sur plusieurs communes du Parc. Festival organisé une fois tous les deux ans. Événementiel ouvert aux communes qui souhaitent y participer (4) organisé en janvier tous les deux ans.
La semaine des 4 saisons – Retrouver le goût des saisons !	Sensibiliser à la saisonnalité des productions, ainsi qu'à l'importance des circuits courts, pour les 4 saisons	En collaboration avec les écoles, les métiers de bouche et les agriculteurs, réalisation d'une journée découverte des fruits et légumes locaux dans une école (réalisation d'un jeu, de panneaux explicatifs, de repas...
A destination des professionnels		
5à7 de l'éco-construction RT 2012 Etanchéité à l'air : Les enduits extérieurs	Sensibilisation/Formation pour les professionnels du bâtiment	Sur une thématique choisie en lien avec l'éco-construction, réalisation d'un événementiel avec l'appui d'un intervenant, exposition d'échantillons de produits et de matériaux, réalisation d'un mur témoin sur l'usine d'embouteillage
A destination du public scolaire		
Déclinaison des guides de bonnes pratiques pour le jeune public	Sensibiliser les jeunes générations aux problématiques du climat et de l'énergie	édition de livrets pédagogiques, intégration des problématiques énergie/climat dans les programmes d'éducation à l'environnement
A destination des élus		

Edition du PCET : Bilan carbone, étude de vulnérabilité, programme d'actions	Informers les collectivités locales sur l'existence d'un PCET et les actions du PNRMA sur le climat et l'énergie	édition d'une version papier du PCET et diffusion auprès des collectivités par envoi postal. Mise en ligne de l'ensemble des documents liés
Guide des bonnes pratiques à destination des élus et du grand public	Diffuser l'information technique et juridique autour des pratiques durables sur des thèmes suivants: l'eau, le brûlage et l'écobuage, la pollution lumineuse, les microcentrales, les déchets...	Publication d'une brochure par an, à destination des élus et du grand public

Glossaire

- 1 kilowatt-heure (kWh) = 1 000 Wh
- 1 mégawatt-heure (MWh) = 1 000 kWh
- 1 gigawatt-heure (GWh) = 1 000 MWh = 1 000 000 kW·h
- 1 térawatt-heure (TW·h) = 1 000 GWh
- 1 Tonne Equivalent Pétrole (Tep) = 11 630kWh = la consommation annuelle d'une maison neuve de 100m²
- 1 Tonne Equivalent CO₂ Teq CO₂ = Combustion de 3700 litres de fioul domestique = parcours de 6660 km en voiture (151gCo²/km)

Index des tableaux et figures ;

Figure 1 "Evolution des températures globales depuis 1880"	3
Figure 2 Cartes du territoire des Monts d'Ardèche.....	5
Figure 3 Emission des GES par secteur sur le territoire des Monts d'Ardèche.....	6
Figure 4 Résidences principales par communauté de communes.....	7
Figure 5 : Emissions directes de GES par type de transport.....	8
Figure 6 : Caractérisation des déplacements dans les Monts d'Ardèche	9
Figure 7 : Points forts et points faibles de l'offre de déplacement.....	9
Figure 8 : Emissions directes par pratiques agricoles confondues (Teq Co ₂)	10
Figure 9 : Projection « Le Delta du Nil » aux Ollières sur Eyrieux, le lundi 23 Janvier 2012	14
Figure 10 : Comité participatif de Jaujac du 17 février 2012	15
Figure 11 : Séance de travail avec les habitants à Joyeuse, le 30 mars 2012	15

ANNEXES

Annexes 1 : Composition du comité de pilotage PCET

NOM Prénom	Fonction	Structure
CHENOT Lorraine	Présidente	PNR des Monts d'Ardèche
ABRIAL Thierry	VP	CDRA Valdac
Gilbert RENOU	VP en charge du développement durable	Pays Ardèche Méridionale
Pascal Diaz	VP	Pays Ardèche Verte
Fabrice BETTWY	Technicien	ADEME
Isabelle GERVET	Technicien	DDT
Etienne GHEWY	Technicien	Région D2E
GIRARD Frédéric	Technicien	Région DPT
Dominique JACQUES	Technicien	RAEE
Pascal TERRASSE	Président	CG07
PATUREL Martine	Technicien	CG07
Régis PERIER	Technicien	Chambre d'Agriculture
Jean-Louis BRIALON		Chambre de commerce et d'industrie
Alain Bernier	VP	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Robert COQUEUNOT	Président	Polénergie
Joseph BOUREZ	Directeur	Polénergie
ALLAIN Dominique	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune Dunière sur Eyrieux
BERTHINIER Jean-Claude	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune d'Asperjoc
BOYER Jacques	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune d'Ucel
BRUGERE Robert	Commission énergie	Délégué PNR de la commune de Laurac
CHOUTEAU Marc	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de St Christol

CLOAREC Jacques	Commission énergie	Membre du Conseil scientifique
COURT Roland	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Lachapelle sous Aubenas
CRAMMER Jacques	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Gluiras
DE LEHELLE D’AFFROUX	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Saint Jean Chambre
DURAND Jean Roger	Commission énergie	Vice-président du PNR
FAURE Alexandre	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Vernon
MERCHAT Jacques	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de St Priest
NOUGIER Maxime	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Laviolle
PRADIER Sébastien	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Cros de Géorand
ROUSSELLE Véronique	Commission énergie	Conseillère régionale
TALAGRAND Michel	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de Sablières
TISSIER Pierre	Commission énergie	Délégué PNR pour la commune de St Pierreville
LUTZ Marc		Responsable du Pôle patrimoines, urbanisme et environnement

Annexes 2 : Rétro planning pour l'élaboration du PCET

	janv-12	févr-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	...	déc-12
Elabora tion								VALIDA TION
Comité de pilotage								
Ciné- débat	Projections							
Comités particip atifs (Cop)	Préparation	1ère session	2ème session					
		Réunions de travail						
Comité de pilotage								
Groupe s thématis ques (GT)				Préparation	1ère session	2ème session		
					Réunions de travail			
CoPil élargi					Restitution travaux GT			
Comité de pilotage								

Annexe 3: Fiches actions détaillées

I. MAITRISE DES CONSOMMATIONS ET DE LA DEPENSE ENERGETIQUE

Diagnostics énergétiques des exploitations agricoles proposant des produits marqués Parc		
Fiche Action n°1	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 10 000€
Partenaires : - Chambre d'agriculture 07 (partenaire technique) - Région Rhône-Alpes (financeur) - ADEME (financeur : phase 3)		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2014
Objectifs de l'action : Diminution des dépenses énergétiques liées à la transformation pour assurer une meilleure rentabilité des exploitations agricoles		
Descriptif : A ce jour, la majorité des entreprises agricoles produisant et transformant leurs produits utilisent les énergies fossiles pour les processus de fabrication (séchage des châtaignes au gaz ou à l'électricité, production d'eau chaude...). Par l'augmentation du prix des énergies fossiles, ce poste pèse de plus en plus lourd dans l'équilibre budgétaire de ces entreprises qu'elles soient coopératives et/ ou familiales. Le Parc, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture mène donc ces diagnostics dans l'objectif de trouver des solutions alternatives aux énergies fossiles afin de consolider économiquement les exploitations agricoles. 1ère phase : Réalisation d'un diagnostic énergétique, en premier lieu sur la transformation agroalimentaire de produits bénéficiant de la marque Parc (cave coopérative de Rosières – Chatus-et unités de transformation de châtaignes) 2^{ème} phase : Préconisation de travaux et/ou d'investissements pour réduire les coûts énergétiques de l'exploitation 3^{ème} phase : Expérimentation de nouveaux processus de transformation exemplaire (ex : séchage solaire...) 4^{ème} phase : Transfert des résultats aux exploitations agricoles		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateur de réalisation : - Nombre d'exploitations diagnostiquées - Nombres de modifications dans les processus (machines remplacées, nouvelles installations...)		
Indicateurs d'impacts : - Tonnes deCo2 évité - Tonnes équivalent pétrole économisées - Kwh énergie renouvelable et/ou kw installés « renouvelable » - M³d'eau économisés		

Diagnostics énergétiques des Bistrots de Pays souhaitant être labellisé CETD		
Fiche Action n°2	Maîtrise d'ouvrage : CDDRA PAM	Coût prévisionnel : 5000€
Partenaires : - Pays de l'Ardèche Méridionale - CCI Financements : ADEME, Région, CG07		Démarrage de l'action : 2012 Fin : 2014
Objectifs de l'action : Diminution de la dépense énergétique des restaurants et hôtelleries « Bistrots de Pays » prétendant au label CETD		
Descriptif : Réalisation de pré-diagnostics énergétiques sur le bâti et les processus internes Formation pour les bistrotiers sur la performance énergétique Préconisation de travaux à réaliser		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateur de réalisation : Nombre de Bistrots de Pays diagnostiqués Indicateurs d'impacts : Nombres de Bistrot de Pays ayant engagé des travaux Taux de Co2 évité - M ³ d'eau économisée		

Optimiser la performance énergétique des entreprises des Monts d'Ardèche

Fiche Action n°3	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 10 000€
-------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Partenaires : - Pays Ardèche Méridionale - CCI - CMA Financements : ADEME, Région Rhône Alpes	Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2016
--	--

Objectif : Accompagnement des entreprises sur la diminution des dépenses énergétiques dans le cadre d'une démarche collective.

Descriptif :
 Réalisation de pré-diagnostic énergétique sur le bâti et les processus internes
 Préconisation de travaux à réaliser

SUIVI et EVALUATION de l'ACTION

Raisons d'agir :
Raisons d'agir :
~~Diffuser une connaissance sur le changement climatique~~
 Organiser les acteurs
~~Adapter le territoire au changement climatique~~
 Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques
 Développer les énergies renouvelables

Indicateurs de réalisation:

- Nombre d'entreprises diagnostiquées
- Nombres d'entreprises ayant engagé des travaux

Indicateurs d'impacts :

- Tonne de Co2 évité
- M³ d'eau économisée

Entreprises à Energie Positive		
Fiche Action n°4	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 10 000€
Partenaires : - CCI - CMA Financements : ADEME, Région Rhône Alpes		Démarrage de l'action : 2016 Fin : 2017
Objectif : Diminution des dépenses énergétiques liées au fonctionnement quotidien de l'entreprise (gestion de l'électricité, de l'eau...)		
Descriptif : Des équipes de 3 ou 4 entreprises se regroupent pour représenter leur village et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies Le concours se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble ! Les équipes gagnantes se voient desservir un trophée de l'équipe la plus sobre en énergie.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs de réalisation: - Nombre d'entreprises participantes		
Indicateurs d'impacts : - kWh économisés - Tonne de Co2 évité - M ³ d'eau économisée		

Diagnostics énergétiques pour les entreprises d'eaux minérales		
Fiche Action n°5	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 20 000€
Partenaires : - CCI - CMA Financements : ADEME, Région Rhône Alpes		Démarrage de l'action : 2016 Fin : 2017
Objectif : Réduire les dépenses énergétiques des entreprises liées au bâtiment et au processus d'embouteillage		
Descriptif : Proposition aux entreprises d'eaux minérales Arcens et Vals de réaliser des diagnostics énergétiques afin d'être marquées Parc Dans le cadre d'une amélioration continue, réaliser de nouveaux diagnostics pour les eaux minérales afin de diminuer encore leurs consommations.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs de réalisation: - Préconisations réalisées		
Indicateurs d'impacts : - kWh économisés - Tonne de Co2 évité - M ³ d'eau économisée		

Formation à l'éco conduite		
Fiche Action n°6	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 20 000€
Partenaires : - CCI - CMA - Collectivités Financements : ADEME, Région Rhône Alpes		Démarrage de l'action : 2015 Fin : 2017
Objectif : Diminuer les émissions de gaz à effet de serre lié au déplacement		
Descriptif : Proposer des formations à l'éco-conduite sur deux sessions par an (72 personnes formées par an) : Un module réservé aux collectivités (CDDRA, Communauté de communes ayant un plan de coopération...) Un module réservé aux professionnels (transports en commun, taxi, transports routiers locaux, artisans...)		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs de réalisation: - Nombre d'entreprises et collectivités participantes Indicateurs d'impacts : - kWh économisés - Tonne de Co2 évité		

Mise en place d'un Programme d'intérêt général (PIG) sur la précarité énergétique		
Fiche Action n°7	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 120 000€/an
Partenaires - RAPPEL Ardèche - Région Rhône-Alpes - Département - DDT/ANAH Financiers : ANAH, Région Rhône-Alpes, ADEME (formations)		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2017
Objectifs de l'action : Réduire les dépenses énergétiques par des travaux d'amélioration de l'habitat à destination des propriétaires occupants à faible revenu sur le territoire des Monts d'Ardèche		
Descriptif : - Repérage et identification des ménages (formation formation pour les travailleurs sociaux pour être en mesure de faire un « pré-diag ») - Réalisation de diagnostics énergétiques individuels - Montage des dossiers d'aides aux travaux - Mise en relation avec les artisans - Suivi des travaux		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		

Indicateurs de réalisations :

- Nombre de dossiers traités
- Nombre de ménages ayant engagé des travaux

Indicateurs d'impacts :

- Taux de Co2 évité
- « degré de performance atteinte »

Sobriété énergétique des logements communaux		
Fiche Action n°8	Maîtrise d'ouvrage : Communes	Coût prévisionnel : 500€/diag. Plafond à 15000€
Partenaires : - Communes - ANAH Financeurs : ADEME, ANAH, CEP (territoire PAM)		Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2017
Objectifs de l'action : Développer l'offre de logements conventionnés¹⁸ de qualité sur le territoire du Parc.		
Descriptif : 1ère phase : Etat des lieux des communes ayant bénéficié du diagnostic en 2008 -(travaux réalisés ou non) + Recenser les logements communaux et les conventionner avec l'ANAH 2ème phase : Réalisation de diagnostics énergétiques sur les logements communaux 3 ^{ème} phase : réalisation de travaux		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisation : Nombre de logements conventionnés Indicateurs d'impacts : - Nombres de logements conventionnés ayant réalisé des travaux de rénovation - Niveau de performance atteinte - Tonne de Co2 évité		

¹⁸Régime de location par lequel un propriétaire signe une convention avec l'État. Le propriétaire s'engage à louer son logement pendant toute la durée de la convention en respectant un loyer maximum et, en contrepartie, l'État prend en charge une partie des loyers des locataires par le biais de l'aide personnalisée au logement (APL).

Un éclairage public optimisé et raisonné		
Fiche Action n°9	Maîtrise d'ouvrage : communes	Coût prévisionnel :30000€ Plafonné à 3000€/commune
Partenaires : - SDE - Communes - Communautés de communes Financeurs : Région, ADEME, SDE ?, CEP (territoire PAM)		Démarrage de l'action : 2014 Fin 2015
Objectifs de l'action : Diminution de l'éclairage public pour réduire la dépense énergétique des collectivités, les émissions de GES et la pollution lumineuse		
Descriptif : Contribution financière du Parc à l'achat d'horloge astronomique pour les communes s'engageant à réduire et/ou éteindre leur éclairage public au minimum 5 heures pendant la nuit.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisations : - Nombre de communes subventionnées - Nombre d'horloges astronomiques installées et financées Indicateurs d'impacts : - Nombre de communes éteignant leur éclairage - kWh économisés - Tonne de Co2 évité		

Valoriser et mettre en réseau les ressourceries et recycleries du territoire		
Fiche Action n°10	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA pour la mise en place du réseau ressourcerie	Coût prévisionnel : 5000 €
Partenaires : - CMA - Ressourceries - Recycleries		Démarrage de l'action : 2016 Fin : 2017
Objectifs de l'action : Diminuer le gaspillage, récupérer et économiser en valorisant l'économie locale Valoriser les métiers de réparation et de récupération		
Descriptif : Suivre les résultats de la ressourcerie sur le Pays de Vernoux (financement Leader) et transférer le projet sur d'autres secteurs non encore pourvus. Mettre en réseau les différentes structures présentes sur le territoire pour mutualiser les moyens, échanger les bonnes pratiques et proposer des actions complémentaires. Action de communication et sensibilisations autour des métiers de la réparation.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : - Nombre de recycleries sur le territoire - Nombre de salariés - Poids/Nombre d'objets récupérés et remis en vente ?		

Favoriser l'éco-mobilité dans les Monts d'Ardèche		
Fiche Action n°11	Maîtrise d'ouvrage :	Coût prévisionnel :
Partenaires :		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2017
Objectifs de l'action : Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport Promouvoir les modes de déplacements doux		
Descriptif : - Aider à la création d'une Agence de la mobilité - Développer les Plan de Déplacements des Etablissements Scolaires, les Plans de Déplacements Inter Etablissements.... - Prendre en compte les problématiques de déplacements dans les documents d'urbanisme - Expérimenter de nouveaux modes de déplacements (auto partage, Vélo à Assistance Electrique...) -		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisation : - Nombre d'actions mises en œuvre sur le volet Mobilité Indicateurs d'impacts : - Tonne des CO2 évités		

II. DEVELOPPEMENT MAITRISE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Caractérisation des potentiels territoriaux de production d'énergie renouvelable		
Fiche Action n°12	Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes	Coût prévisionnel : 12000€/Communauté de communes
Partenaires : - DDT - Communauté de communes - Conseil général 07 - ADEME - Région Rhône-Alpes - Polénergie Financements : Région, Leader	Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2017	
Objectifs de l'action : Définition du « bouquet de développement énergétique » optimal par communauté de commune		
Descriptif : 1 ^{ère} phase : Réalisation d'un diagnostic des différents potentiels optimum (travail technique) à la croisée des documents réglementaires 2 ^{ème} phase menée en parallèle : Temps de concertation des élus, des habitants et des Communautés de communes voisines 3 ^{ème} phase : Réalisation d'un plan spatial regroupant les décisions politiques, la réglementation, l'acceptation des citoyens et les potentiels géographiques pour chaque EnR		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de résultats : Nombre de Communauté de communes ayant bénéficié de cet appui Indicateurs d'impacts : - Nombre de communes ayant engagé des projets d'EnR - Nombre de kW produits		

Développement et valorisation des microcentrales hydrauliques		
Fiche Action n°13	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 1 ^{ère} phase : 15000€ 2 ^{ème} phase : Projet pilote à définir
Partenaires : - DDT - ONEMA - Agence de l'Eau - Syndicats de rivières - VPH 07 - Fédération de pêche - FRAPNA		Démarrage de l'action : 1 ^{ère} phase : 2013 2 ^{ème} phase : 2014 Fin : 2015
Objectifs de l'action : Déterminer le potentiel de production hydroélectrique du territoire, tester des pratiques innovantes et valoriser les installations exemplaires.		
Descriptif : 1 ^{ère} phase : Etat des lieux territorial Synthèse des informations réglementaires et techniques sur l'eau et les microcentrales Valorisation des installations exemplaires 2 ^{ème} phase : Quelles pratiques pour une énergie hydraulique sans impacts ? Expérimentation de turbine à vitesse lente et roue hydraulique sur cours d'eau et sur conduite d'adduction en eau potable, eaux usées		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisations : - participation des partenaires aux réunions techniques et au comité de pilotage - nombre d'installations nouvelles issues de cette action ? Indicateurs d'impacts : - KWh produits sans impacts sur les continuités écologiques		

Plan d'Approvisionnement Territorial		
Fiche Action n°14	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 50000€
Partenaires : - CRPF - ONF - Fibois - ADEME - Polénergie	Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2015	
Objectifs de l'action : Mieux connaître la ressource en bois sur le territoire et les besoins locaux en bois d'œuvre et en bois énergie Proposer des solutions techniques pour une optimisation de l'utilisation de la ressource.		
Descriptif : 1ère phase : Evaluation de la demande en bois 2ème phase : Evaluation de la ressource en bois 3 ^{ème} phase : Création d'un outil d'aide à la décision : proposition et estimation des investissements à réaliser pour optimiser l'utilisation du bois (plateforme de stockage, broyeur mobile...)		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir :		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs :		
Indicateurs de réalisations : - participation des partenaires aux réunions techniques et au comité de pilotage - nombre d'installation crée ? (plateforme, broyeur mobile) ?		
Indicateurs d'impacts : - Mise en place des préconisations suite au PAT		

Accompagnement en amont des projets de production ENR		
Fiche Action n°15	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 20000 €
Partenaires : - DDT - Communauté de communes - Conseil général 07 - ADEME - Région Rhône-Alpes - Polénergie - Associations locales - SPL OSER		Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2017
Objectifs de l'action : Apporter un appui technique aux porteurs de projets pour une prise en compte des enjeux locaux, économiques, paysagers et de biodiversité dès la conception du projet		
Descriptif : Mise en place d'un fonds d'études pour la réalisation d'études complémentaires et indépendantes sur l'intégration paysagère, la prise en compte de la biodiversité et l'acceptation sociale du projet (exemple : étude identique à celle menée sur l'éolien et le paysage par l'Atelier Cassini)		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisation : Nombre de projets ayant bénéficié de l'appui du Parc		

Développement des centrales photovoltaïques villageoises		
Fiche Action n°16	Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes	Coût prévisionnel : 25000€
Partenaires : - Communauté de communes - Région Rhône-Alpes - Rhône Alpes Energie Environnement - SPL OSER		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2014
Objectifs de l'action : Production collective d'électricité photovoltaïque à l'échelle d'un hameau, d'une commune, mutualisation des surfaces équipées		
Descriptif : 1 ^{ère} phase : création d'une SCIC2 2 ^{ème} phase : début des installations 3 ^{ème} phase : transfert d'expérience sur d'autres communautés de communes et sur d'autres moyens de production d'EnR		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Nombre de kWh produits Nombres d'actionnaires		

III. Adaptation du territoire au changement climatique

La vulnérabilité des Monts d'Ardèche au changement climatique		
Fiche Action n°17	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 4 000€
Partenaires : - ADEME - Polénergie		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2013
Objectifs de l'action : Connaître et anticiper les évolutions du climat pour une adaptation optimisée du territoire		
Descriptif : Mettre en pratique l'outil de pré-diagnostic de vulnérabilité de l'ADEME, « impact'climat » sur le territoire des Monts d'Ardèche 1 ^{ère} phase : Recherche historique sur les catastrophes et aléas climatiques subvenues dans les Monts d'Ardèche 2 ^{ème} phase : Résultats de la 1 ^{ère} phase croisés avec les prévisions du GIEC sur le climat de demain 3 ^{ème} phase : Mise en corrélation des résultats de l'étude avec un zoom territorial réalisé selon les influences climatiques		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : - Nombre de rendu		

Formations élus et techniciens, la nécessaire adaptation des territoires au regard du changement climatique		
Fiche Action n°18	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : Financement sur du temps passé Animation réalisée par Polénergie, CDDRA et Parc
Partenaires : - DDT - Communauté de communes - ADEME - Région Rhône-Alpes - Polénergie - CDDRA		Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2014
Objectifs de l'action : Comprendre et anticiper la problématique du changement climatique dans les Monts d'Ardèche		
Descriptif : Réalisation de formations/actions sur la thématique de l'adaptation du territoire au CC. Sur le même format du séminaire organisé le 25 avril 2012 conjointement SYMPAM, Polénergie et PNRMA.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisations : Nombre d'élus ayant participé aux sessions de formations Indicateurs d'impacts : Nombre de documents de planification intégrant un volet Adaptation au changement climatique		

Adaptation des châtaigneraies au changement climatique		
Fiche Action n°19	Maîtrise d'ouvrage : CNRS-CEFE	Coût prévisionnel : 60 000€
Partenaires : - Chambre d'agriculture 07 - Exploitants agricoles - CEFE Montpellier - CRPF Financeurs : ANR		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2015
Objectifs de l'action : Observer et comprendre les effets du changement climatique sur la châtaigneraie pour anticiper l'évolution des pratiques et du paysage. Produire un outil d'aide à la décision pour la castanéiculture		
Descriptif : Lors de la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du PCET, les impacts du changement climatique sur la castanéiculture, production-phare du territoire, sont apparues comme un axe de travail prioritaire. Ainsi, le Parc souhaite s'engager dans un projet de recherche permettant de mettre en relation les scientifiques, les acteurs et les décideurs locaux dans un même objectif d'adaptation de la châtaigneraie au changement climatique et de maintien de développement d'une production emblématique du territoire. Cette étude scientifique apportera des connaissances sur la résilience des systèmes en production par rapport au stress hydrique et au changement climatique.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : - Nombre de copil - Livrables		

Etude de vulnérabilité Eau et Tourisme		
Fiche Action n°20	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 31 250€
Partenaires : - Syndicats de rivières - OTSI		Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2014
Objectifs de l'action : Connaître la vulnérabilité du territoire sur les bassins versants déficitaires en Sud Ardèche		
Descriptif : Décrire les tendances climatiques et les conséquences sur les régimes hydrographiques, les impacts possibles sur le tourisme de rivière Déterminer des scénarios d'évolution possible Informer la filière Tourisme des ces éléments, et proposer des scénarios d'adaptation,		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : - Livrable ? - Réunion d'information ? - Nombre de personnes/établissement ayant participé aux réunions d'information ?		

Mise en place de déchiqueteuses mobiles		
Fiche Action n°21	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : ?
Partenaires : - Entreprises locales - Communes - Communauté de communes		Démarrage de l'action : 2015 Fin : 2016
Objectifs de l'action : Palier l'interdiction des feux et de valoriser les déchets verts. Mise en place d'une filière de valorisation des déchets verts		
Descriptif : Traitement des végétaux (branchages, tontes de pelouses, feuilles, tailles de haies) provenant des collectivités, des déchèteries ainsi que des professionnels des espaces verts. Vente du broyat pour le paillage et du compost pour collectivités, agriculteurs, particuliers.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Indicateurs de réalisations : nombre de communes/citoyens adhérents « au service » Indicateurs d'impacts : quantité de déchets verts traités		

Observatoire de la biodiversité Volet Changement climatique		
Fiche Action n°22	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 10000 €
Partenaires : - CREA - CEFE		Démarrage de l'action : 2015 Fin 2017
Objectifs de l'action : Connaître les effets du climat sur la faune et la flore des Monts d'Ardèche		
Descriptif : Mise en place d'un observatoire en ligne permettant aux habitants du territoire de faire part de leurs observations sur la faune et la flore dans les Monts d'Ardèche		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : - Nombre de citoyens participant à l'observatoire		

IV. Sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux

Comprendre le changement climatique dans les Monts d'Ardèche		
Fiche Action n°23	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 10 000€
Partenaires : - Université Stendhal-Grenoble 3 : Master Master Information et communication spécialité Documentaire de création - Maison de l'image - Partenaires techniques du Parc	Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2015	
Objectifs de l'action : Élaboration de moyens de communication vidéo pour la sensibilisation au changement climatique		
Descriptif : Réalisation d'un court métrage expliquant de manière pédagogique pour le grand public les enjeux du CC dans les Monts d'Ardèche		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Nombre de diffusions publiques du film Nombre de spectateurs présents		

Événementiel autour de la pollution lumineuse: « Une nuit blanche pour des nuits noires »		
Fiche Action n°24	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 2000€
Partenaires : - Associations locales - Club Astro de Mars - SDE	Démarrage de l'action : 2015 Fin : 2017	
Objectifs de l'action : Sensibilisation du grand public aux enjeux de la pollution lumineuse		
Descriptif : Ballade nocturne autour de contes et d'interventions le long du parcours sur la thématique de la pollution lumineuse (astronomes, naturalistes...)		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Nombre de participants Nombre de communes éteignant leur éclairage public		

Ciné-débats « Y'a plus d'saisons ?!		
Fiche Action n°25	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 6000€ /2ans
Partenaires : - Communauté de communes - Maison de l'image	Démarrage de l'action : 2015 Fin : 2017	
Objectifs de l'action : Sensibilisation/information du grand public sur le changement climatique et la transition énergétique		
Descriptif : Projection de films sur le changement climatique suivi d'un débat en présence d'un intervenant sur plusieurs communes du Parc. Festival organisé une fois tous les deux ans. Événementiel ouvert aux communes qui souhaitent y participer (4) organisé en janvier tous les deux ans.		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Nombre de participants		

La semaine des 4 saisons – Retrouver le goût des saisons !		
Fiche Action n°26	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 3000€/projet Dans le cadre des coups de pousses Education au territoire ?
Partenaires : - Communauté de communes - Communes - Partenaires éducatifs - Conseil général		Démarrage de l'action : 2016 Fin : 2017
Objectifs de l'action : Sensibiliser à la saisonnalité des productions, ainsi qu'à l'importance des circuits courts, pour les 4 saisons		
Descriptif : En collaboration avec les écoles, les métiers de bouche et les agriculteurs, réalisation d'une journée découverte des fruits et légumes locaux dans une école (réalisation d'un jeu, de panneaux explicatifs, de repas...		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Nombre de participants		

5à7 de l'éco-construction RT 2012 L'Etanchéité à l'air et les enduits extérieurs		
Fiche Action n°27	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 3000€
Partenaires : - x Signataires de la charte 5à7	Démarrage de l'action : 2013 Fin : 2013	
Objectifs de l'action : Sensibilisation/Formation pour les professionnels du bâtiment		
Descriptif : Sur une thématique choisie en lien avec l'éco-construction, réalisation d'un événementiel avec l'appui d'un intervenant, exposition d'échantillons de produits et de matériaux, réalisation d'un mur témoin sur l'usine d'embouteillage (siège du Parc à Jaujac)		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : Diffuser une connaissance sur le changement climatique Organiser les acteurs Adapter le territoire au changement climatique Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs : Nombre de participants		

Guide technique à destination des élus et du grand public		
Fiche Action n°28	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 3000€
Partenaires : - x Dépend des thèmes	Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2017	
Objectifs de l'action : Diffuser l'information technique et juridique autour des pratiques durables sur des thèmes suivants: l'eau, le brûlage et l'écobuage, la pollution lumineuse, les microcentrales, les déchets...		
Descriptif : Publication d'une brochure par an, à destination des élus et du grand public		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : ☒ Diffuser une connaissance sur le changement climatique ☐ Organiser les acteurs ☒ Adapter le territoire au changement climatique ☒ Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques ☒ Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs :		

Guide pédagogique à destination des enfants du territoire		
Fiche Action n°29	Maîtrise d'ouvrage : PNRMA	Coût prévisionnel : 3000€
Partenaires : - x Partenaires éducatifs - Communes	Démarrage de l'action : 2014 Fin : 2017	
Objectifs de l'action : Sensibiliser les jeunes générations aux problématiques du climat et de l'énergie		
Descriptif : édition de livrets pédagogiques, intégration des problématiques énergie/climat dans les programmes d'éducation à l'environnement		
SUIVI et EVALUATION de l'ACTION		
Raisons d'agir : ☒ Diffuser une connaissance sur le changement climatique ☐ Organiser les acteurs ☒ Adapter le territoire au changement climatique ☒ Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques ☒ Développer les énergies renouvelables		
Indicateurs :		

Annexe 2 : Calendrier prévisionnel

		2013	2014	2015	2016	2017
Diminution de la consommation et de la dépense énergétique	Actions n°1					
	Actions n°2					
	Actions n°3					
	Actions n°4					
	Actions n°5					
	Actions n°6					
	Actions n°7					
	Actions n°8					
	Actions n°9					
	Actions n°10					
	Actions n°11					
Développement équilibré des énergies renouvelables	Actions n°12					
	Actions n°13					
	Actions n°14					
	Actions n°15					
	Actions n°16					
Adaptation au changement climatique	Actions n°17					
	Actions n°18					
	Actions n°19					
	Actions n°20					
	Actions n°21					
	Actions n°22					
Sensibilisation et mobilisation des acteurs	Actions n°23					
	Actions n°24					
	Actions n°25					
	Actions n°26					
	Actions n°27					
	Actions n°28					
	Actions n°29					